

WIKIWATER NEWSLETTER N°1 Mars 2018



Après de longs mois de travail, la rédaction d'un cahier des charges et la confection d'un recueil technique de « spécificités fonctionnelles » très précis et détaillé indiquant comment devront être réalisés et mis en ligne documents, photos et vidéos, le nouveau site WIKIWATER a enfin pu être terminé.

Sa réalisation a été financée grâce à une souscription nationale lancée par la Fondation EDF via son partenaire Hello Asso, la Fondation ayant eu en outre la générosité d'indiquer qu'elle doublerait le montant de chaque don dans la limite de 7500 €, sage précaution pour elle d'ailleurs car ce montant a été vite dépassé...

Sa mise en ligne a été effectuée le 19 mars lors d'une soirée « conférence-débat-inauguration » organisée le 19 mars à Saint Witz, lieu de son siège social situé près de l'aéroport de Roissy, en présence de 90 personnes, habitants de la région, membres d'associations nationales ou internationales et d'élus régionaux.

Le site, ainsi que sa vidéo très innovante réalisée bénévolement en quatre mois après 150h de travail par des membres du vidéo-club de Saint Witz, ont fait dès le lendemain l'objet d'une présentation remarquée au Brésil où se tenait le 8ème forum mondial de l'eau en présence de 15 chefs d'état ou de gouvernement et de plusieurs milliers d'experts du monde entier.

Le même jour, 400 internautes s'y étaient déjà connectés et, parmi eux, deux avaient déjà envoyé sur le site une demande d'aide et de conseils techniques, l'une en anglais et l'autre en espagnol, comme le permet désormais ce site, lequel se chargera également de relater toutes les expériences réussies d'amélioration de l'accès à l'eau ou à l'assainissement à l'aide de l'une des 112 fiches techniques illustrées en trois langues qu'il contient.

Wikiwater est donc bien parti mais il a déjà eu d'autres suites intéressantes.

En effet, l'attaché parlementaire du député de la région a indiqué qu'ils aideraient volontiers tous deux le Président de l'association à relancer le long processus parlementaire qu'il avait initié fin 2013 avec d'autres associations pour faire adopter par le parlement une loi d'application du droit universel à l'eau et à l'assainissement enfin adopté en 2012 par l'assemblée Générale des Nations Unies. Un tel droit ne

devient en effet légalement applicable dans un pays que si celui-ci l'a inscrit dans sa constitution ou a promulgué une loi en ce sens.

Or, si le projet de loi déposé avait bien été adopté en 2014 par l'assemblée nationale, il avait été stupidement rendu en fait inapplicable lorsqu'il était passé quelques mois plus tard au Sénat où la majorité n'était pas la même... Plusieurs amendements l'avaient en effet dénaturé. Ils avaient été votés par des opposants politiques au projet, aidés en cela par de multiples interventions extérieures, notamment de la part d'entreprises commercialisant de l'eau en bouteille leur ayant fait valoir que l'adoption de cette loi serait illicite car contraire à la concurrence au plan européen et qu'elle risquerait même d'entraîner leur faillite ou des licenciements...

Le texte prévoyait en effet, outre l'obligation pour chaque commune importante de mettre à la disposition de ceux qui n'en disposaient pas au moins un point d'eau et des toilettes, la création d'une taxe d'un centime par grande bouteille d'eau vendue, ce qui aurait suffi pour financer l'attribution d'une aide préventive automatique aux personnes à trop faibles ressources destinée à leur permettre de payer la totalité de leur facture d'eau (plus de 50 000 en France).

L'affaire en était restée là compte tenu de la multitude de textes en souffrance à l'assemblée nationale et de la campagne présidentielle de 2017.

Mais l'intervention d'un parlementaire, peut-être étonné de voir qu'un tel sujet pouvait intéresser autant de personnes, pourrait permettre la remise en route du processus parlementaire de ce projet de loi puis son adoption définitive.

Mais il y aura certainement d'autres effets de la mise en ligne de ce nouveau site, ce dont nous vous tiendrons bien entendu au courant.

En effet, nous sommes persuadés que de très nombreuses personnes vont à nouveau se rendre compte en le consultant qu'il n'est pas si difficile d'accéder par ses propres moyens à l'eau et à l'assainissement lorsqu'on ne dispose que de faibles ressources, au moins dans les zones rurales où vit la moitié de la population mondiale et dans les zones périurbaines pour lesquelles la majorité des fiches techniques ont été conçues.

De même, bien d'autres vont découvrir qu'on peut parfaitement et facilement faire davantage connaître ce site, tout simplement en se contentant de transmettre à des amis, à des associations locales ou à des communautés villageoises ou semi-urbaines les documents électroniques que l'association Wikiwater met à leur disposition.

OUI, nous avons tous maintenant, grâce à l'ordinateur et à la messagerie électronique, le moyen d'aider efficacement et sans même avoir besoin d'aller sur place ni de dépenser le moindre centime, des personnes et des familles entières en difficulté même très éloignées. Alors ne nous en privons pas.

Retenons, comme cela a été dit plusieurs fois et repris par l'assistance lors de la soirée d'inauguration du 19 mars : « Quand on veut vraiment quelque chose, on le peut ».

A chacun d'entre nous maintenant de le montrer le moyen de contribuer à changer les choses et d'aider même de très loin.